RESSOURCES PÉDAGOGIQUES D'AMNESTY INTERNATIONAL

FICHE D'ACTIVITÉ

NIVEAU PRIMAIRE ET SECONDAIRE

ÉTUDE DE CAS - PERSONNES EN DANGER ET LIBERTÉ D'INFORMATION

Source : cette activité s'inspire d'une activité pédagogique créée par Amnesty International France intitulée *Étude de cas sur le droit d'informer*.

THÉMATIQUES / ARTICLES DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME (DUDH)

Liberté d'information
Article 19

OBJECTIFS

- Identifier la liberté d'information comme un droit humain fondamental.

- Découvrir les situations vécues par des journalistes, lanceurs/lanceuses d'alerte ou citoyen·e·s confronté·e·s à des restrictions de l'accès à l'information.

- Identifier les mécanismes de censure, de désinformation ou de répression qui limitent la liberté d'expression.

- Développer l'empathie et la capacité à analyser des situations complexes sous l'angle des droits humains.

- Encourager la réflexion critique sur les enjeux liés à l'information dans les sociétés démocratiques.

MÉTHODOLOGIE

- Étude de cas
- Travail en petits groupes
- Analyse de portraits et témoignages
- Discussion collective
- Restitution orale

COMPÉTENCES D'EPC DÉVELOPPÉES

Primaire et premier cycle du secondaire :

- Construire une pensée autonome et critique
- S'engager dans la vie sociale et l'espace démocratique
- Construire la citoyenneté dans l'égalité en dignité et en droits

Compétences terminales deuxième cycle du secondaire : 2.1.1, 2.1.5, 2.2.3, 2.2.5, 2.2.6, 3.1.5.

NIVEAU

De la 5e primaire à la 6e secondaire

COMPLEXITÉ

Niveau 1

DURÉE

1 h 40

MATÉRIEL

- Fiches-portraits de personnes concernées par des atteintes à la liberté d'information (**cf. annexes**)
- Tableau ou support de prise de notes collective.
- Espace permettant le travail en petits groupes.

Préparation de fond

Voici ci-dessous quelques éléments de fond à destination de l'enseignant·e / animateur·rice.

Qu'est-ce que la liberté d'information ?

La liberté d'information est un droit humain fondamental qui permet à chaque personne de rechercher, recevoir et diffuser des informations et des idées. Elle joue un rôle essentiel dans la vie des citoyens et citoyennes au quotidien, puisqu'elle leur permet, quand elle est respectée, de comprendre le monde qui les entoure, de participer aux débats publics et de prendre des décisions éclairées.

L'accès à une information libre, pluraliste et fiable constitue une condition essentielle à l'exercice d'autres droits et libertés. Sans accès à l'information, il devient difficile de participer au débat public, de demander des comptes aux autorités publiques ou encore de défendre ses propres droits.

La liberté d'information est reconnue dans de nombreux textes internationaux relatifs aux droits humains, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, la Convention européenne des droits de l'homme de 1950, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966, la Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 ainsi que la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne de 2000.

La liberté d'information est-elle la même chose que la liberté d'expression ?

La liberté d'information est étroitement liée à la liberté d'expression, mais les deux notions ne sont pas exactement identiques.

La liberté d'expression constitue un droit plus large qui comprend plusieurs dimensions : la liberté d'opinion (c'est-à-dire le droit de penser librement), la liberté d'exprimer ses idées et ses opinions, ainsi que la liberté d'information.

La liberté d'information est donc l'une des composantes du droit à la liberté d'expression. Elle repose sur deux dimensions complémentaires et indissociables :

- le droit d'informer, c'est-à-dire la possibilité de rechercher, collecter, produire et diffuser des informations ;
- le droit d'être informé·e, c'est-à-dire la possibilité d'accéder à des informations et de les recevoir.

Ces deux aspects sont étroitement liés. Sans liberté d'informer, les citoyen·ne·s ne disposent pas d'informations libres et indépendantes. Sans liberté d'être informé·e, le travail d'information n'a pas de public et perd une grande partie de sa fonction sociale.

Que signifie concrètement la liberté d'information ?

Dans la pratique, la liberté d'information concerne de nombreuses situations de la vie quotidienne. Elle implique notamment que les autorités publiques agissent avec transparence et

permettent l'accès à un grand nombre d'informations d'intérêt public. Les citoyennes et citoyens doivent pouvoir connaître les décisions prises par les institutions, comprendre leur fonctionnement et accéder à certains documents administratifs.

Dans certaines circonstances exceptionnelles, notamment lorsqu'il est question de sécurité nationale ou de protection de données sensibles, certaines informations peuvent être protégées ou rester confidentielles. Toutefois, dans un État démocratique, le secret doit rester l'exception et la transparence la règle.

La liberté d'information concerne également les médias. Les journalistes doivent pouvoir enquêter, vérifier des faits et diffuser leurs informations sans subir de pressions, de censures ou d'intimidations. Cette indépendance est essentielle afin que le public puisse accéder à des informations fiables, vérifiées et diversifiées.

La liberté d'informer ne concerne cependant pas uniquement les médias traditionnels. D'autres acteurs jouent aujourd'hui un rôle important dans la diffusion de l'information, notamment :

- les lanceurs et lanceuses d'alerte ;
- les associations et organisations de la société civile, en particulier les organisations de défense des droits humains ;
- les chercheurs et chercheuses ;
- les journalistes citoyen·ne·s ;
- certain·e·s créateurs et créatrices de contenu qui participent à l'information du public.

Toutes ces personnes et structures doivent pouvoir communiquer des informations d'intérêt général sans faire l'objet de représailles ou de répression.

Pour approfondir le sujet, il est possible de consulter la fiche pédagogique **Focus sur la liberté d'information**, accessible sur notre plateforme de ressources en ligne (**www.amnesty.be/plateforme**) en sélectionnant comme thématique **« liberté d'expression »** dans le moteur de recherche de la plateforme.

Qui sont les individus en danger soutenus par Amnesty International et quel type de soutien leur apporte-t-elle ?

Amnesty International est une organisation regroupant environ 10 millions de personnes dans plus de 150 pays qui luttent pour la défense des droits humains. Elle mène des enquêtes, publie des rapports, organise des manifestations, des actions d'écriture de lettres ou de signatures de pétitions pour soutenir des personnes en danger, fait pression sur des gouvernements ou d'autres groupes exerçant un pouvoir, comme les entreprises, afin de s'assurer qu'ils tiennent leurs promesses et respectent les droits humains, intervient dans les écoles afin de participer à l'éducation aux droits humains des jeunes, etc. .

Parmi ses missions, Amnesty International apporte son soutien à de nombreuses personnes en danger (menacées, emprisonnées de manière arbitraire, risquant des poursuites judiciaires visant à les faire taire, etc.) dont les droits humains ont été bafoués ou qui se retrouvent en danger, car elles ont défendu les droits humains.

Chaque année, l'organisation soutient ainsi des centaines de personnes partout dans le monde. Pour certaines, Amnesty International suit leur situation depuis plusieurs années, pour d'autres, elle leur apporte un soutien de manière ponctuelle pour une courte période.

Amnesty International lance pour elles des pétitions adressées à des autorités concernées par la situation de ces personnes afin d'obtenir, par exemple leur libération si elles sont emprisonnées de manière injuste ou l'abandon des poursuites judiciaires qui pèsent contre elles.

Elle propose également parfois ce qu'elle appelle des actions urgentes (il s'agit alors d'envoyer des emails ou des lettres pendant une courte période à des autorités concernées par la situation de ces personnes).

Chaque année, Amnesty International permet aussi à des centaines de milliers de personnes d'agir concrètement en faveur des droits humains à travers sa campagne mondiale *Écrire pour les droits* qui vise à soutenir, par le biais de l'écriture de lettres, une dizaine de personnes en danger. Il s'agit de femmes et d'hommes qui se battent pour la justice, l'égalité et les libertés fondamentales et qui sont victimes de harcèlement, de menaces, d'arrestations arbitraires ou même de violences mortelles. D'autres subissent des discriminations en raison de leur origine, de leur genre, de leur orientation sexuelle, de leurs convictions ou de leur religion.

Depuis 2001, cette campagne met chaque année en lumière une dizaine de situations individuelles particulièrement préoccupantes. Grâce au pouvoir de la mobilisation citoyenne et de la signature, des centaines de milliers de personnes se rassemblent pour faire entendre leur voix. Cette action a déjà permis d'obtenir des avancées concrètes pour plus d'une centaine de personnes : libérations de prisonniers et prisonnières d'opinion, abandon de poursuites judiciaires injustes, amélioration des conditions de détention ou encore protection supplémentaire face aux menaces.

Le principe est qu'une petite action individuelle peut avoir un impact immense lorsqu'elle fait partie d'une action collective.

En Belgique, le Marathon des lettres *Écrire pour les droits* se déroule entre novembre et février de chaque année. Il est alors possible, notamment dans les écoles ou mouvements de jeunesse, d'écrire des lettres pour faire pression sur des autorités responsables de violations des droits humains et d'adresser des messages de solidarité aux personnes concernées. Ces messages leur rappellent qu'elles ne sont pas seules et que des personnes, partout dans le monde, soutiennent leur combat pour la justice.

De nombreuses situations mises en avant dans le Marathon des lettres *Écrire pour les droits* sont directement liées à la liberté d'expression et à la liberté d'information. Dans de nombreux pays, des journalistes, des lanceurs et lanceuses d'alerte, des défenseur·e·s des droits humains ou de simples citoyens et citoyennes sont arrêté·e·s, emprisonné·e·s ou subissent des intidiminations pour avoir exercé leur droit fondamental à informer, à s'informer ou à exprimer pacifiquement leurs opinions. En défendant ces personnes, Amnesty International rappelle que la liberté d'information constitue l'un des piliers essentiels à toute société et qu'elle doit être protégée partout dans le monde.

Préparation logistique

Avant le début de l'activité :

- L'enseignant·e ou l'animateur·rice prépare les différentes fiches-portraits (**cf. annexes**) qui seront distribuées aux groupes.
- Chaque portrait est imprimé en plusieurs exemplaires afin que tous et toutes puissent facilement consulter les informations sur la personne étudiée.

La salle est ensuite organisée de manière à favoriser le travail en petits groupes :

- Des espaces distincts permettent aux participant·e·s de discuter, analyser les documents et construire leur présentation sans trop de distractions.
- Du matériel est prévu pour la mise en forme des résultats : grandes feuilles, marqueurs, stylos, post-it et autres supports permettant une restitution créative.

En amont de l'activité :

- L'enseignant·e ou l'animateur·rice prépare les consignes de travail ainsi que les questions qui guideront l'analyse des portraits. Il est éventuellement possible d'imprimer une liste de questions de base pour chaque groupe (**cf. annexes**) si cette liste n'est pas énoncée à l'oral.
- Ces questions doivent aider les participant·e·s à identifier la personne étudiée, son rôle dans la diffusion de l'information, les obstacles rencontrés et les conséquences de son engagement.
- Des questions complémentaires peuvent être ajoutées pour approfondir la réflexion sur les enjeux de pouvoir, les formes de censure et les atteintes à la liberté d'expression.

Enfin :

- L'enseignant·e ou l'animateur·rice se familiarise avec les différents cas et avec les notions liées à la liberté d'expression, au droit d'informer et à la protection des défenseur·e·s des droits humains.
- Cette préparation permet d'accompagner les groupes, de répondre aux questions et d'apporter des éléments de contexte lors de la mise en commun et du débat final.

DÉROULEMENT

ÉTAPE 1 - Comprendre le droit d'informer

Introduire l'activité en expliquant que certaines personnes dans le monde peuvent être menacées, censurées ou punies parce qu'elles cherchent à informer le public ou à exprimer leurs opinions.

Rappeler que la liberté d'expression et la liberté d'information, notamment le droit d'informer, sont des droits fondamentaux, des droits humains reconnus par de nombreux textes internationaux et nationaux, mais que leur exercice n'est pas toujours garanti dans la pratique.

Pour introduire le sujet, poser quelques questions à l'ensemble de la classe ou du groupe :

- Où trouvez-vous vos informations au quotidien ?
- À qui faites-vous confiance pour vous informer ?
- Pensez-vous qu'il existe des sujets dont il est difficile de parler librement dans certains pays ?
- Pourquoi certaines informations peuvent-elles déranger des personnes ou des gouvernements ?

ÉTAPE 2 - Répartition des groupes et découverte des portraits

Les participant·e·s sont réparti·e·s en petits groupes de deux à quatre personnes.

Chaque groupe reçoit le portrait (**cf. fiches de personnalité en danger en annexes)** d'une personne réelle ayant subi des atteintes à sa liberté d'expression ou à son droit d'informer (journaliste, lanceur·euse d'alerte, militant·e, etc.).

Expliquer que les participant·e·s vont mener une enquête afin de comprendre :

- Qui est cette personne ?
- Quel était son rôle ou son activité ?
- Quelle information cherchait-elle à diffuser ou à révéler ?
- Quels obstacles ou quelles menaces a-t-elle rencontrés ?
- Quelles ont été les conséquences de ses actions ?
- Quels sont les principaux enjeux liés à la liberté d'informer que vous identifiez à la lecture de son histoire ?

ÉTAPE 3 - Analyse des situations en sous-groupes

Chaque groupe analyse son portrait à partir du matériel fourni.

Pendant ce temps, circuler entre les groupes afin d'accompagner la réflexion et de relancer les échanges à l'aide de questions telles que :

- Pourquoi cette information était-elle considérée comme sensible ?
- Qui pouvait être dérangé·e par sa diffusion ?
- Quels droits semblent avoir été menacés ?
- Quelles formes de pression ou de répression ont été utilisées ?
- Pourquoi cette personne a-t-elle accepté de prendre ces risques ?

Les participant·e·s sont encouragé·e·s à identifier les différentes formes d'atteintes à la liberté d'informer :

- censure ;
- arrestation ;
- détention, emprisonnement ;
- intimidation, menaces ;
- surveillance ;
- harcèlement (notamment en ligne) ;
- exil ;
- violences physiques.

Il est éventuellement possible de demander aux groupes de mener un petit travail de recherche sur Internet (par exemple, à la maison si l'activité se déroule dans le cadre de plusieurs cours) pour en apprendre davantage sur le parcours et les histoires des différentes personnes mises en avant dans les fiches, notamment pour savoir si leur situation a évolué ou pas (sachant que les fiches ont été créées en juin 2026).

ÉTAPE 4 - Réalisation d'une affiche de synthèse

Une fois l'analyse terminée, chaque groupe réalise une affiche ou une grande feuille de synthèse présentant la situation étudiée.

Les participant·e·s peuvent utiliser :

- des mots-clés ;
- des schémas ;
- des dessins ;
- des symboles ;
- une frise chronologique.

L'affiche doit permettre de présenter clairement :

- la personne étudiée ;
- son action ;
- les obstacles rencontrés ;
- les enjeux liés à la liberté d'informer.

ÉTAPE 5 - Présentation des portraits et mise en commun

Chaque groupe présente son affiche à l'ensemble des participant·e·s.

Après chaque présentation, inviter les autres groupes à poser des questions ou à réagir. Si plusieurs groupes ont travaillé sur le même portrait, ils peuvent compléter mutuellement leurs analyses.

Noter progressivement au tableau les éléments qui reviennent dans plusieurs situations :

- types de menaces ;
- acteurs responsables ;
- informations censurées ;
- conséquences pour les personnes concernées.

Cette étape permet de mettre en évidence des mécanismes communs malgré la diversité des contextes.

ÉTAPE 6 - Discussion collective et analyse critique

Pour clôturer l'activité, proposer ensuite une discussion avec l'ensemble du groupe afin d'identifier les principaux enseignements des études de cas.

Questions possibles :

- Quels points communs retrouve-t-on dans ces différentes histoires ?
- Pourquoi certaines informations sont-elles perçues comme dangereuses ?
- Qui cherche à contrôler l'information et pour quelles raisons ?
- Pourquoi le respect de la liberté d'informer est-elle importante pour toute la société (pour toute la population d'un territoire) ?
- Peut-on protéger une société sans limiter certaines informations ?

Action

Pour connaître les propositions d'actions en cours du programme jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone liée à cette thématique et commander le matériel lié à ces actions, rendez-vous sur **www.amnesty.be/inscriptions** ou envoyez un message à **jeunes@amnesty.be**

Infos utiles

- Pour télécharger la Déclaration universelle des droits de l'homme en version simplifiée ou la commander (affiche ou brochure) : **www.amnesty.be/dudhjeunes**

- Pour vous aider à préparer au mieux cette activité, nous vous conseillons de consulter au préalable nos dossiers et fiches pédagogiques sur les droits humains (et notamment la fiche *Focus sur la liberté d'information* - sélectionner la thématique Liberté d'expression dans le moteur de recherche de la plateforme pour y accéder) accessibles sur : **www.amnesty.be/plateforme**

ANNEXES/DOCUMENTS DE L'ACTIVITÉ

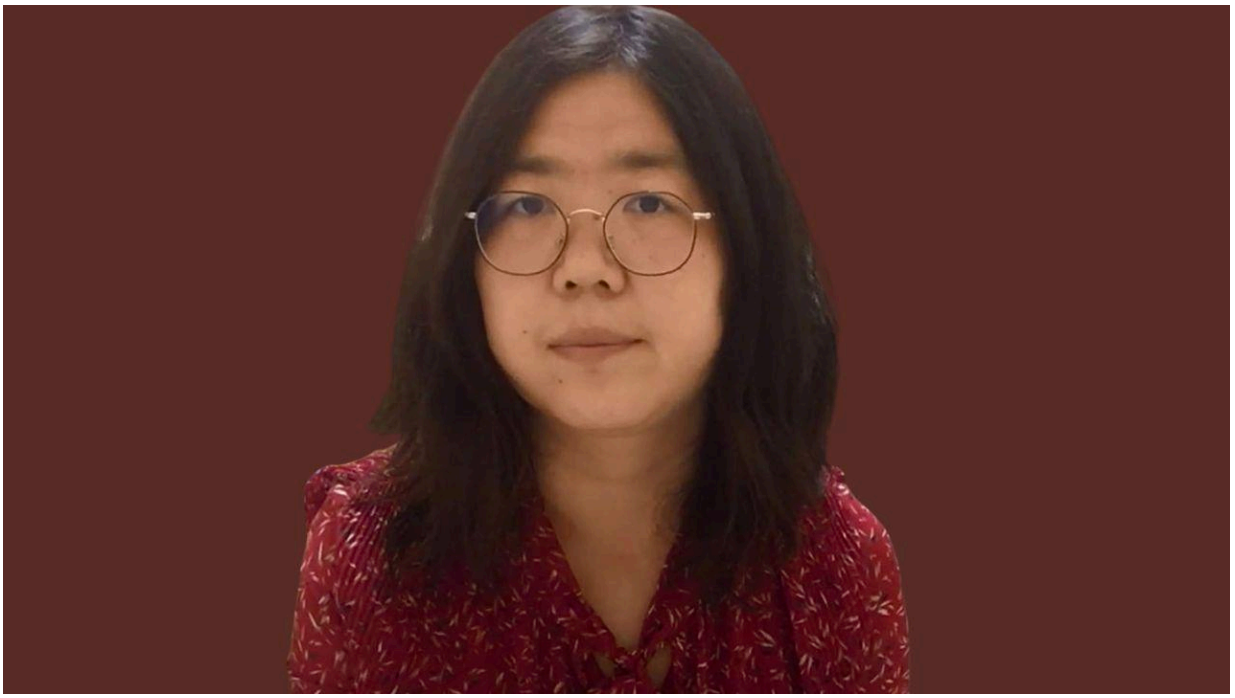
Liste de questions à distribuer à chaque groupe

- Qui est cette personne ?
- Quel est ou était son rôle ou son activité ?
- Quelle information cherchait-elle à diffuser ou à révéler ?
- Quels obstacles ou quelles menaces a-t-elle rencontrés ?
- Quelles ont été les conséquences de ses actions ?
- Quels sont les principaux enjeux liés à la liberté d'informer que vous identifiez à la lecture de son histoire ?

Fiches de personnalité en danger (cf. pages suivantes)

Distribuer plusieurs exemplaires d'une fiche spécifique à chaque groupe (idéalement un exemplaire pour chaque membre du groupe). Par exemple, si la fiche 1 est attribuée au groupe 1 qui est composé de trois élèves : prévoir de distribuer trois exemplaires de la fiche 1 au groupe 1. Point d'attention : ces fiches ont été créées en juin 2026. Il se peut que certaines situations aient évolué au moment où l'activité est réalisée. Chaque groupe chargé d'analyser une situation peut éventuellement (si le temps le permet) être amené à vérifier si cette situation a évolué.

FICHE DE PERSONNALITÉ EN DANGER : ZHANG ZHAN



Nom : Zhang Zhan (张展)

Nationalité : Chinoise 🇨🇳

Profession : Ancienne avocate, militante des droits humains, journaliste citoyenne

Qui est-elle ?

Zhang Zhan est une journaliste citoyenne, c'est-à-dire qu'elle a cherché à témoigner de ce qu'elle voyait, pour informer le public via les réseaux sociaux, de la manière la plus sérieuse possible. Elle est connue pour avoir documenté, en 2020, les premiers mois de la pandémie de Covid-19 à Wuhan, une ville du centre de la Chine. Ancienne avocate, elle s'est rendue sur place afin de recueillir des témoignages et de diffuser des informations sur la situation sanitaire, alors que les autorités chinoises contrôlaient étroitement les informations concernant l'épidémie.

À travers des vidéos et des publications sur les réseaux sociaux, elle a dénoncé la disparition de journalistes indépendant·e·s, les difficultés rencontrées par la population de Wuhan et le traitement réservé aux familles des victimes du Covid-19.

Pourquoi est-elle en danger ?

Les autorités chinoises l'accusent d'avoir « cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public », une accusation régulièrement utilisée contre les défenseur·e·s des droits humains, les journalistes et les opposant·e·s politiques.

- En mai 2020, elle est arrêtée après avoir couvert la situation à Wuhan.
- En décembre 2020, elle est condamnée à **quatre ans de prison**.

- Pendant sa détention, elle mène plusieurs grèves de la faim pour protester contre son emprisonnement.
- Son état de santé se dégrade fortement : elle perd plus de la moitié de son poids et doit être hospitalisée à plusieurs reprises.
- Libérée en mai 2024 après avoir purgé sa peine, elle reste sous surveillance constante.
- Moins de quatre mois après sa libération, elle est de nouveau arrêtée puis condamnée à une nouvelle peine de **quatre ans de prison** en septembre 2024.

Violations des droits humains dénoncées

Selon plusieurs organisations de défense des droits humains :

- son procès n'aurait pas respecté les garanties d'un procès équitable ;
- elle aurait subi des mauvais traitements en détention ;
- son avocat et sa famille auraient été intimidés ;
- son accès aux soins médicaux aurait été limité ;
- sa liberté d'expression et son travail journalistique auraient été criminalisés.

Pourquoi son cas est-il important ?

Le cas de Zhang Zhan symbolise les risques auxquels sont confrontés les journalistes citoyen·ne·s, les journalistes indépendant·e·s et les défenseur·e·s des droits humains en Chine. Son histoire illustre les difficultés rencontrées par ceux et celles qui cherchent à informer le public sur des sujets sensibles ou à critiquer l'action du gouvernement.

FICHE DE PERSONNALITÉ EN DANGER : BAHRUZ SAMADOV



Nom : Bahruz Samadov

Nationalité : Azerbaïdjanais 🇦🇿

Profession : Chercheur en sciences politiques, doctorant à l'Université Charles de Prague

Domaines de recherche : Autoritarisme, discours politiques, conflits dans le Caucase du Sud, paix et réconciliation.

Qui est-il ?

Bahruz Samadov est un universitaire azerbaïdjanais spécialisé dans l'étude de l'autoritarisme et des conflits dans le Caucase. Doctorant à l'Université Charles de Prague en Tchéquie, il travaille notamment sur les discours politiques et les dynamiques de pouvoir dans la région.

Il a participé à plusieurs initiatives de dialogue entre chercheurs et chercheuses d'Arménie et d'Azerbaïdjan et a publié des analyses sur les relations entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, les conflits régionaux et les questions de paix. Il est également intervenu dans plusieurs universités européennes, dont l'Université libre de Bruxelles.

Bien qu'il ne soit pas journaliste, Bahruz Samadov a contribué à informer le public, via des articles de recherche, des publications dans différents médias ainsi que sur les réseaux sociaux, au sujet des violations des droits humains commises en Azerbaïdjan et des solutions pacifiques qui pourraient être trouvées pour faire cesser le conflit opposant l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Contexte : le conflit du Haut-Karabakh

Pour comprendre son affaire, il faut revenir sur le conflit du Haut-Karabakh.

Le Haut-Karabakh est une région du Caucase reconnue internationalement comme faisant partie de l'Azerbaïdjan, mais qui a longtemps été peuplée majoritairement d'Arméniens et d'Arméniennes. Après l'effondrement de l'Union soviétique, une guerre éclate entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan entre 1988 et 1994 pour le contrôle de ce territoire.

Une nouvelle guerre a lieu en 2020. L'Azerbaïdjan récupère alors une grande partie des territoires perdus dans les années 1990. En septembre 2023, après une offensive militaire, l'Azerbaïdjan reprend le contrôle total du Haut-Karabakh. La quasi-totalité de la population arménienne de la région, soit plus de 100 000 personnes, fuit vers l'Arménie.

Dans ce contexte de fortes tensions nationalistes, Bahruz Samadov s'est distingué par ses appels à une paix durable entre le peuple arménien et le peuple azerbaïdjanais. Il a également critiqué certaines politiques menées par le gouvernement azerbaïdjanais et dénoncé les conséquences humaines du conflit. Ces positions lui ont valu d'être publiquement accusé d'être un « traître » par des médias proches du pouvoir.

Pourquoi est-il en danger ?

Bahruz Samadov est arrêté à Bakou, la capitale de l'Azerbaïdjan, le **21 août 2024** alors qu'il était de passage en Azerbaïdjan et avait prévu de retourner à Prague en Tchéquie.

Les autorités l'accusent de **« haute trahison »**, une accusation extrêmement grave passible de lourdes peines de prison. Selon ses proches, ses collègues universitaires et plusieurs organisations internationales, cette accusation est liée à ses travaux de recherche et publications, à ses prises de position publiques en faveur de la paix, des droits humains et à ses critiques du gouvernement.

Le **23 juin 2025**, il est condamné à **15 ans de prison** à l'issue d'un procès largement critiqué pour son manque de transparence. Aucune preuve convaincante n'a été rendue publique pour justifier sa condamnation.

Des conditions de détention alarmantes

Depuis son arrestation, son état de santé s'est fortement dégradé.

- Il a été maintenu pendant de longs mois en détention préventive.
- Il a entamé plusieurs grèves de la faim pour protester contre sa situation.
- Selon sa famille, il a tenté de se suicider en détention.
- En février 2026, il est transféré dans la prison de haute sécurité d'Umbaki, connue pour ses conditions particulièrement difficiles.
- Son accès à l'extérieur est très limité.
- Il est privé de télévision et de radio.

- Malgré une prescription médicale, il n'a pas reçu pendant plusieurs semaines les médicaments qui lui avaient été prescrits.

Sa famille, son avocat et de nombreux universitaires s'inquiètent aujourd'hui de la dégradation de sa santé physique et mentale.

Pourquoi son cas est-il important ?

L'affaire Bahruz Samadov est devenue un symbole des atteintes à la liberté académique en Azerbaïdjan.

Son cas montre comment un chercheur peut être poursuivi pour ses analyses, ses publications et ses prises de position sur des sujets politiquement sensibles. De nombreuses universités et organisations académiques ont exprimé leur soutien, estimant que sa condamnation vise à réduire au silence les voix critiques et à décourager le débat et la diffusion d’informations sur le conflit du Haut-Karabakh.

FICHE DE PERSONNALITÉ EN DANGER : ATIANA SERGE OULON



Nom : Atiana Serge Oulon

Nationalité : Burkinabè 🇧🇫

Profession : Journaliste d'investigation, directeur de publication du journal *L'Événement*

Qui est-il ?

Atiana Serge Oulon est un journaliste d'investigation au Burkina Faso. Son travail consiste à mener des enquêtes sur des sujets sensibles, comme la corruption, la gestion de l'argent public ou les abus de pouvoir. Contrairement à une information classique qui se contente de relayer des faits d'actualité immédiats ou prévisibles, le journalisme d'investigation cherche à révéler ce qui est caché ou volontairement dissimulé.

Il dirige le journal *L'Événement*, un média connu dans le pays pour ses enquêtes critiques. Ce type de journalisme joue un rôle important dans une société, car il permet de dénoncer les abus de pouvoir, d'informer la population sur des sujets qui peuvent être controversés et peut amener des autorités ou institutions à rendre des comptes.

Contexte : le Burkina Faso sous la junte militaire

Depuis 2022, le Burkina Faso est dirigé par une junte militaire menée par le capitaine **Ibrahim Traoré** qui s'est autoproclamé président. Une junte militaire est un gouvernement contrôlé par des militaires qui ont pris le pouvoir par la force, à la suite d'un coup d'État.

Le pays est confronté à une grave crise sécuritaire, avec des attaques de groupes armés dans plusieurs régions. Dans ce contexte, les autorités mettent en avant la nécessité de lutter contre le terrorisme et de renforcer la sécurité nationale.

Cependant, plusieurs organisations de défense des droits humains et de la liberté de la presse estiment que cette situation s'accompagne aussi d'un affaiblissement des libertés fondamentales. Elles signalent notamment des pressions sur les journalistes, des arrestations et des cas de détention arbitraire.

Pourquoi est-il en danger ?

Le 24 juin 2024, Atiana Serge Oulon est enlevé à son domicile par des hommes armés en tenue civile. Sa famille ne reçoit pas immédiatement d'informations sur son lieu de détention, ce qui crée une situation d'inquiétude et d'incertitude.

Peu après, les autorités affirment qu'il aurait été « envoyé au front », c'est-à-dire mobilisé pour participer aux opérations militaires contre les groupes armés. Cette version officielle laisse entendre qu'il aurait été intégré à l'armée.

Cependant, une enquête de l'organisation **Reporters sans frontières (RSF)** contredit cette version. Selon plusieurs témoignages recueillis, le journaliste n'aurait jamais été envoyé au front. Il aurait en réalité été détenu secrètement dans des villas situées à Ouagadougou, transformées en lieux de détention non officiels.

Une détention secrète et des conditions très dures

D'après les informations recueillies par RSF et des témoignages d'anciens détenus, Atiana Serge Oulon aurait été enfermé dans des conditions particulièrement difficiles :

- il aurait été détenu dans des villas fermées et surveillées en permanence ;
- les détenus n'avaient pas accès à la lumière naturelle dans certaines pièces ;
- ils dormaient parfois à même le sol ;
- ils pouvaient rester longtemps sans changer de vêtements ;
- l'hygiène et la nourriture étaient limitées ;
- les contacts avec l'extérieur étaient inexistants.

Des témoignages évoquent également des violences physiques et psychologiques lors des interrogatoires, ainsi que des menaces et des humiliations régulières. Les détenus ne savaient pas combien de temps ils resteraient enfermés ni s'ils seraient jugés.

Pourquoi a-t-il été ciblé ?

Atiana Serge Oulon est connu pour ses enquêtes sur des sujets sensibles. En 2022, il publie notamment une investigation sur un possible détournement de fonds publics d'environ 400 millions de francs CFA (la monnaie du Burkina Faso) destinés à des dispositifs de sécurité.

Ce type d'enquête est particulièrement sensible dans un contexte politique instable, car il met en cause la gestion de l'argent public et peut impliquer des responsables politiques ou militaires.

Quelques jours avant son enlèvement, il avait de nouveau publié des articles liés à des affaires sensibles. Plusieurs observateurs et observatrices estiment que son arrestation est directement liée à son travail journalistique.

Pourquoi son cas est-il important ?

L'affaire Atiana Serge Oulon est devenue un symbole des dangers auxquels sont confrontés les journalistes au Burkina Faso.

Elle soulève plusieurs enjeux importants :

- celui du respect de la liberté de la presse, car un journaliste doit pouvoir enquêter sans être puni ;
- celui du respect du droit à l'information, car la population dépend des médias pour comprendre la situation du pays ;
- et celui de l'existence possible de détentions secrètes, qui pose de graves questions sur le respect du principe de l'état de droit.

FICHE DE PERSONNALITÉ EN DANGER : SAI ZAW THAIKE



Nom : Sai Zaw Thaike

Nationalité : Myanmar 🇲🇲

Profession : Photojournaliste

Qui est-il ?

Sai Zaw Thaike est un photojournaliste birman. Son travail consiste à raconter l'actualité par l'image, en prenant des photos sur le terrain. Cela permet de montrer des situations concrètes : catastrophes naturelles, conflits, vie quotidienne des populations touchées.

Le photojournalisme est important, car les images peuvent rendre visibles des réalités que les discours officiels ne montrent pas toujours.

Contexte : le Myanmar sous régime militaire et guerre civile

Le Myanmar (anciennement Birmanie) est un pays d'Asie du Sud-Est qui connaît une crise politique importante depuis quelques années.

1. Le coup d'État de 2021

En février 2021, l'armée birmane prend le pouvoir par un coup d'État. Elle renverse le gouvernement civil élu et installe une **junte militaire**, c'est-à-dire un gouvernement dirigé directement par les militaires.

Ce coup d'État provoque :

- de grandes manifestations dans tout le pays ;
- une forte répression de la part de l'armée ;
- des arrestations massives de militants, journalistes et opposants.

2. Une guerre civile en cours

Très vite, le pays bascule dans une forme de guerre civile :

- des groupes de résistance armés se forment contre l'armée ;
- certaines régions échappent au contrôle du gouvernement militaire ;
- les combats et violences touchent de nombreuses zones civiles.

3. Une forte répression de l'information

Dans ce contexte, le contrôle de l'information devient central pour le pouvoir militaire :

- des médias indépendants sont interdits ou fermés ;
- de nombreux journalistes sont arrêtés ;
- d'autres sont obligés de fuir le pays ;
- publier des informations critiques peut être considéré comme un crime.

Selon des organisations internationales, plus de **200 journalistes** ont été emprisonnés depuis le coup d'État de 2021, ce qui fait du Myanmar l'un des pays les plus dangereux au monde pour la presse.

Pourquoi est-il en danger ?

En mai 2023, le cyclone **Mocha** frappe le Myanmar, provoquant de graves destructions, notamment dans l'État d'Arakan (Rakhine).

Sai Zaw Thaike se rend sur place pour documenter les dégâts. Son objectif est de montrer la réalité de la catastrophe et la situation des populations touchées.

Peu après, il est arrêté par les autorités militaires.

- Il est détenu et interrogé après son arrestation.
- En septembre 2023, il est condamné par un tribunal militaire à **20 ans de prison avec travaux forcés**.

Une condamnation liée à son travail de journaliste

Les organisations de défense des droits humains (dont Amnesty International) estiment que sa condamnation est directement liée à son activité journalistique.

Il est accusé d'avoir travaillé dans une zone contrôlée par l'armée sans autorisation. Mais en réalité, il s'agit surtout de son reportage sur les conséquences du cyclone qui semble avoir déclenché sa condamnation.

Conditions de détention

Depuis sa condamnation, Sai Zaw Thaike est emprisonné dans des conditions très dures :

- il aurait subi des violences physiques lors de son arrestation et de sa détention ;
- il est parfois placé à l'isolement ;
- il est détenu sous un régime strict et punitif ;
- il a été condamné par un tribunal militaire, sans garanties judiciaires comparables à un procès civil.

Pourquoi son cas est-il important ?

- au Myanmar, la guerre et le régime militaire rendent le travail des journalistes extrêmement dangereux ;
- documenter une catastrophe naturelle peut être considéré comme un acte criminel ;
- la justice militaire peut prononcer des peines très lourdes contre les journalistes ;
- la liberté de la presse est fortement réduite dans le pays depuis 2021.

FICHE DE PERSONNALITÉ EN DANGER : JIMMY LAI



Nom : Jimmy Lai

Nationalité : Hongkongais (Royaume-Uni également) 🇭🇰

Profession : Homme d'affaires, éditeur de presse, militant pro-démocratie

Fonction principale : Fondateur du journal *Apple Daily*

Qui est-il ?

Jimmy Lai est un entrepreneur et éditeur de presse à Hong Kong. Il est surtout connu pour avoir fondé le journal *Apple Daily*, un média très populaire et critique du gouvernement.

Ce journal publiait des enquêtes, des opinions et des articles défendant la liberté d'expression et la démocratie à Hong Kong. Jimmy Lai est aussi un militant pro-démocratie, engagé depuis plusieurs années contre l'influence croissante du gouvernement chinois sur la ville.

Dans un système démocratique, la presse indépendante joue un rôle essentiel : elle permet de critiquer les dirigeants, de révéler des informations sensibles et de défendre les droits des citoyens.

Contexte : Hong Kong et la loi sur la sécurité nationale

Hong Kong est une région administrative spéciale de la Chine. Pendant longtemps, elle bénéficiait d'un système politique et juridique plus libre que celui du reste de la Chine, avec une presse relativement indépendante et une forte liberté d'expression.

Cependant, cette situation change fortement depuis 2020, avec l'introduction par Pékin d'une **loi sur la sécurité nationale**.

Cette loi permet notamment de :

- criminaliser des actes considérés comme de la « sécession », de la « subversion » ou de la « collusion avec des forces étrangères » ;
- poursuivre des journalistes, militants ou opposants politiques ;
- limiter fortement les manifestations et la liberté d'expression.

Pourquoi est-il en danger ?

Jimmy Lai est arrêté en décembre 2020 et détenu de manière continue depuis cette date.

Il est accusé d'infractions liées à la sécurité nationale, notamment :

- « collusion avec des forces étrangères » ;
- « conspiration en vue de sédition » ;
- participation à des activités considérées comme menaçant la sécurité de l'État.

En février 2026, il est condamné à **20 ans de prison** par la Haute Cour de Hong Kong.

Les autorités justifient ces accusations en disant que :

- son journal appelait à des sanctions internationales contre la Chine ;
- il a rencontré des responsables politiques étrangers ;
- il a soutenu publiquement le mouvement pro-démocratie.

Cependant, pour de nombreuses organisations de défense des droits humains, ces actes relèvent de la liberté d'expression et du travail journalistique.

Le cas d'Apple Daily

Le journal *Apple Daily* joue un rôle central dans cette affaire.

- Fondé en 1995 par Jimmy Lai ;
- connu pour ses positions critiques envers le gouvernement ;
- très populaire à Hong Kong.

Après l'entrée en vigueur de la loi sur la sécurité nationale :

- des perquisitions ont lieu dans les locaux du journal ;
- plusieurs dirigeants sont arrêtés ;
- les avoirs sont gelés ;
- le journal est forcé de fermer en 2021.

La fermeture d'*Apple Daily* est considérée par plusieurs observateurs comme un tournant majeur dans la liberté de la presse à Hong Kong.

Conditions de détention et procès

Depuis son arrestation :

- Jimmy Lai est détenu sans interruption depuis 2020 ;
- il se voit refuser une libération sous caution ;
- il est jugé par des tribunaux liés aux lois sur la sécurité nationale ;
- ses avocats ont parfois été limités dans leur capacité à le défendre.

Il a déjà été condamné dans plusieurs affaires liées à des rassemblements non autorisés et d'autres accusations, avec des peines cumulées de plusieurs années de prison.

Pourquoi son cas est-il important ?

Sa situation illustre :

- la réduction de la liberté de la presse ;
- l'utilisation de la sécurité nationale pour poursuivre des opposants ;
- le risque pour les journalistes et éditeurs critiques ;
- la disparition progressive d'un espace de débat public indépendant.

C'est important, car des activités auparavant légales deviennent désormais criminalisées lorsqu'elles sont perçues comme critiques du pouvoir.

FICHE DE PERSONNALITÉ EN DANGER : CARLITOS CANDANGUE



Nom : Carlitos Candangue

Nationalité : Mozambicain 🇲🇿

Profession : Journaliste de télévision (STV – Soico Televisão)

Qui est-il ?

Carlitos Candangue est un journaliste mozambicain travaillant pour la chaîne de télévision privée **STV (Soico Televisão)**. Il est basé dans la ville de Chimoio, dans la province de Manica, au centre du Mozambique.

Son travail consiste à enquêter et à informer sur des sujets d'intérêt public. Il est notamment connu pour ses reportages sur des activités illégales liées à l'exploitation minière de l'or. Ce type de journalisme est important, car il met en lumière des pratiques qui peuvent avoir de graves conséquences économiques, sociales et environnementales, notamment pour les populations locales.

Contexte : le Mozambique et l'exploitation minière illégale

Le Mozambique est un pays d'Afrique australe riche en ressources naturelles, notamment en minerais, comme le charbon et l'or. Cependant, certaines zones du pays sont marquées par :

- une exploitation minière illégale ;
- la présence de réseaux criminels ;
- des conflits autour des ressources naturelles ;
- des tensions entre intérêts économiques, politiques et locaux.

Dans ce contexte, les journalistes qui enquêtent sur ces sujets peuvent se retrouver exposé·e·s à de fortes pressions. Les organisations de défense de la liberté de la presse signalent régulièrement des cas de menaces, d'intimidation et de violences contre des journalistes dans le pays.

Pourquoi est-il en danger ?

Le 4 février 2026, Carlitos Candangue est victime d'une **tentative d'assassinat**.

Alors qu'il rentre chez lui en voiture avec son fils, deux hommes armés, selon plusieurs témoignages vêtus d'uniformes ressemblant à ceux de la police, ouvrent le feu sur son véhicule. Plusieurs balles sont tirées.

Il survit de justesse à l'attaque.

Avant cet événement, le journaliste avait déjà reçu des **menaces de mort**, en lien avec ses reportages sur l'exploitation illégale de l'or dans la province de Manica.

Une attaque liée à son travail journalistique

Selon plusieurs organisations, dont Reporters sans frontières (RSF), cette attaque semble directement liée à ses enquêtes.

Carlitos Candangue avait récemment :

- révélé des informations sur des personnes impliquées dans le commerce illégal de l'or ;
- documenté des activités économiques clandestines dans la région ;
- alerté sa rédaction sur les menaces qu'il recevait.

Peu après ces publications, il est ciblé dans une attaque armée, ce qui renforce l'hypothèse d'une tentative d'intimidation visant à le faire taire.

Une situation préoccupante pour la liberté de la presse

L'attaque contre Carlitos Candangue s'inscrit dans un contexte plus large de violences contre les journalistes au Mozambique.

D'autres cas récents ont été signalés :

- des journalistes assassiné·e·s ;
- des disparitions forcées ;
- des intimidations liées à des enquêtes sensibles.

Ces faits montrent que certains journalistes sont exposés à des risques importants lorsqu'ils enquêtent sur la corruption ou les activités illégales impliquant des acteurs puissants.

Réactions et appels à justice

Après la tentative d'assassinat :

- des organisations de défense des droits humains demandent une enquête rapide et indépendante ;
- les autorités sont appelées à identifier les responsables ;
- la sécurité des journalistes est mise en avant comme une priorité.

L'enjeu est aussi de lutter contre l'impunité, c'est-à-dire le fait que des crimes contre les journalistes ne soient pas suffisamment punis.

Pourquoi son cas est-il important ?

La situation de Carlitos Candangue soulève plusieurs enjeux importants :

- celui de la liberté de la presse, car un journaliste doit pouvoir enquêter sans être menacé ou attaqué ;
- celui du droit à l'information, car la population dépend des médias pour comprendre la situation du pays ;
- et celui de la lutte contre l'impunité concernant des attaques contre des journalistes.

FICHE DE PERSONNALITÉ EN DANGER : JULIA MENGOLINI



Nom : Julia Mengolini

Nationalité : Argentine 🇦🇷

Profession : Journaliste, fondatrice de la radio indépendante *Futurock*

Qui est-elle ?

Julia Mengolini est une journaliste et animatrice de radio en Argentine. Elle est la fondatrice de la radio indépendante **Futurock**, un média connu pour ses positions critiques et son indépendance éditoriale.

Son travail consiste à analyser l'actualité politique et sociale, et à donner la parole à des opinions diverses. Dans un contexte démocratique, ce type de média joue un rôle essentiel pour informer, débattre et permettre la critique du pouvoir.

Contexte : l'Argentine, médias et tensions politiques

L'Argentine est une démocratie, mais le climat politique et médiatique est devenu plus tendu ces dernières années, notamment avec l'arrivée au pouvoir du président **Javier Milei** en 2023.

Depuis cette période :

- les journalistes critiques font face à davantage d'attaques en ligne ;
- les réseaux sociaux sont devenus un espace de fortes polarisations politiques ;
- des campagnes de désinformation et de harcèlement se multiplient ;
- la liberté de la presse est jugée plus fragile par certaines organisations internationales.

Selon Reporters sans frontières (RSF), ces évolutions contribuent à une dégradation de la situation de la presse en Argentine.

Pourquoi est-elle en danger ?

En 2025, Julia Mengolini est la cible d'une **campagne massive de harcèlement en ligne**.

Cette campagne inclut :

- des insultes et attaques diffamatoires ;
- des menaces de mort et de violences sexuelles ;
- la diffusion de contenus falsifiés (deepfakes), y compris à caractère pornographique ;
- une amplification des attaques par des figures politiques et leurs soutiens.

Les attaques commencent après ses prises de position critiques dans une émission télévisée où elle évoque des sujets sensibles liés au pouvoir politique.

Les deepfakes : une nouvelle forme de violence

Un élément particulièrement grave dans cette affaire est l'utilisation de **deepfakes**.

Les deepfakes sont des contenus (vidéos, images ou audios) générés par intelligence artificielle qui imitent de vraies personnes de manière trompeuse.

Dans ce cas :

- des images pornographiques falsifiées ont été créées ;
- elles visent à humilier et discréditer la journaliste ;
- elles sont utilisées pour attaquer sa réputation personnelle et professionnelle.

Ce type d'attaque cible particulièrement les femmes journalistes, et vise souvent à les faire taire par la peur, la honte ou l'intimidation.

Une forme de violence sexiste en ligne

Les organisations de défense de la liberté de la presse alertent sur un phénomène plus large : la montée des **violences sexistes en ligne** contre les femmes journalistes.

Ces violences ont pour objectif de :

- les discréditer en tant que professionnelles ;
- les réduire au silence dans l'espace public ;
- les décourager de poursuivre leur travail d'enquête ou de critique.

Dans de nombreux cas, ces attaques sont organisées et coordonnées, et ne relèvent pas de simples conflits individuels.

Suites judiciaires

Face à cette campagne de harcèlement :

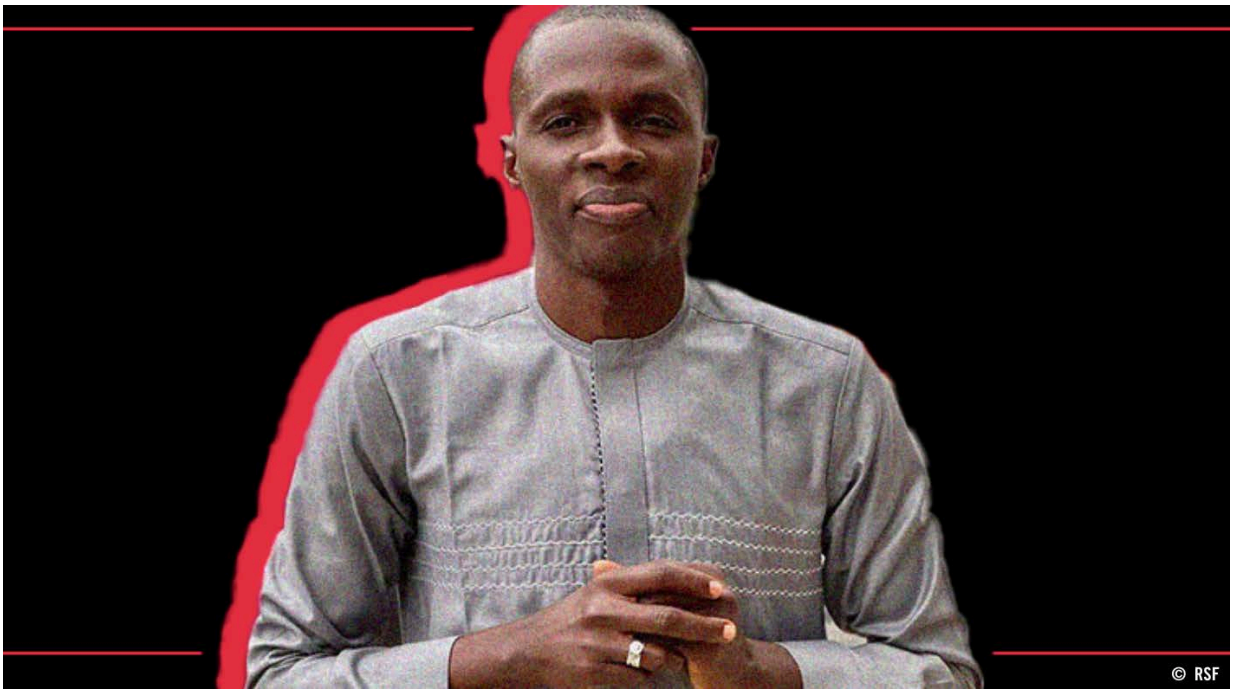
- Julia Mengolini porte plainte en 2025 ;
- une enquête judiciaire est ouverte en Argentine ;
- plusieurs personnes proches du pouvoir politique sont mises en cause pour menaces et harcèlement ;
- Reporters sans frontières (RSF) intervient dans le dossier comme **amicus curiae**, c'est-à-dire en apportant une analyse juridique indépendante au tribunal.

Pourquoi son cas est-il important ?

L'affaire Julia Mengolini est importante, car elle montre un nouveau type de menace contre les journalistes :

- la violence ne passe plus seulement par la censure ou l'arrestation ;
- elle peut aussi être numérique ;
- l'intelligence artificielle peut être utilisée pour fabriquer des attaques très réalistes ;
- les femmes journalistes sont particulièrement ciblées.

FICHE DE PERSONNALITÉ EN DANGER : HABIB MAROUANE CAMARA



Nom : Habib Marouane Camara

Nationalité : Guinéen 🇬🇳

Profession : Journaliste, responsable du site d'information *Le Révélateur 224*

Qui est-il ?

Habib Marouane Camara est un journaliste d'investigation et responsable d'un média en ligne en Guinée, *Le Révélateur 224*. Son travail consiste à traiter l'actualité politique et sociale.

Les médias indépendants comme le sien jouent un rôle de base dans une société : ils permettent de contrôler les autorités, d'informer la population et de donner une place aux débats publics.

Contexte : la Guinée et la répression de la presse

La Guinée est un pays d'Afrique de l'Ouest qui connaît une forte instabilité politique depuis plusieurs années. Le pays est dirigé par une **transition militaire** après un coup d'État en 2021.

Dans ce contexte :

- les libertés publiques sont fragilisées ;
- les médias critiques sont régulièrement menacés ;
- plusieurs chaînes et radios indépendantes ont été suspendues ;
- des journalistes font face à des intimidations, arrestations ou pressions.

Les organisations internationales alertent sur une dégradation importante de la liberté de la presse dans le pays.

Pourquoi est-il en danger ?

Le 3 décembre 2024, Habib Marouane Camara est victime d'un **enlèvement** à Conakry, la capitale.

Selon les témoignages :

- des hommes armés en uniforme militaire interceptent sa voiture ;
- ils cassent son pare-brise et le sortent de force du véhicule ;
- il est frappé et emmené vers une destination inconnue ;
- depuis ce jour, il n'a plus donné aucun signe de vie.

Il s'agit donc d'un cas de **disparition forcée**, c'est-à-dire une arrestation ou un enlèvement dont les autorités ne reconnaissent pas la responsabilité et dont le lieu de détention reste inconnu.

Une disparition qui inquiète fortement

Depuis son enlèvement :

- aucune information officielle claire n'a été donnée sur son sort ;
- sa famille et ses proches sont sans nouvelles ;
- il souffre d'une maladie nécessitant un traitement quotidien, ce qui renforce les inquiétudes sur sa survie.

Les autorités ont très peu communiqué, ce qui entretient un climat d'incertitude et de peur.

Un climat de peur pour les journalistes

Après sa disparition, la situation des journalistes en Guinée s'est fortement détériorée.

On observe :

- une augmentation des autocensures (les journalistes évitent certains sujets par peur d'être la cible d'attaques, d'un enlèvement ou d'une arrestation) ;
- la fermeture ou suspension de plusieurs médias indépendants ;
- des intimidations contre des journalistes et leurs familles.

Certains journalistes expliquent qu'ils et elles doivent désormais « édulcorer » leurs articles ou éviter les enquêtes trop critiques pour ne pas être exposé·e·s à des risques.

Un phénomène plus large de répression

Dans le même contexte :

- plusieurs médias privés ont été interdits ou suspendus ;
- des journalistes ont été arrêté·e·s ou menacé·e·s ;
- des proches de journalistes en exil ont eux-mêmes ou elles-mêmes été victimes d'enlèvements.

Cela montre une pression plus large sur la presse indépendante dans le pays.

Pourquoi son cas est-il important ?

Sa situation illustre :

- la réduction de la liberté de la presse ;
- le recours à une méthode totalement illégale et interdite (l'enlèvement/la disparition forcée) par le droit international afin de faire taire des journalistes ;
- l'impact que peut avoir une disparition forcée d'un journaliste sur les autres journalistes et les médias en général (climat de peur et autocensure).

FICHE DE PERSONNALITÉ EN DANGER : FRENCHIE MAE CUMPIO



Nom : Frenchie Mae Cumpio

Nationalité : Philippines 🇵🇭

Profession : Journaliste, directrice exécutive du média *Eastern Vista*, animatrice radio

Qui est-elle ?

Le 7 février 2026, la journaliste philippine Frenchie Mae Cumpio aura passé six années derrière les barreaux. Avant son arrestation, elle dirigeait aux Philippines le site d'information **Eastern Vista**, où elle enquêtait sur des violations des droits humains commises par les forces de sécurité.

Elle est décrite comme une journaliste très jeune, mais déjà très engagée. Elle a parfois été qualifiée de symbole du « futur du journalisme philippin ». Son mentor, le journaliste Raymund Villanueva, la forme dès 2015, **alors qu'elle n'a que 16 ans**. Leur rencontre se fait lors d'un atelier radio destiné aux survivants du typhon Haiyan, l'un des cyclones les plus destructeurs de l'histoire récente des Philippines. Frenchie Mae y est à la fois survivante et future journaliste.

Très tôt, elle s'impose dans le journalisme étudiant, notamment comme rédactrice en chef de son journal de lycée et lauréate de plusieurs prix. Elle poursuit ensuite son travail dans différents médias indépendants et à l'université.

Ses enquêtes portent surtout sur les droits humains et les injustices sociales. Elle devient progressivement une figure montante du journalisme d'investigation aux Philippines.

Son travail journalistique

Frenchie Mae Cumpio travaille ensuite comme directrice exécutive du média **Eastern Vista** et comme animatrice radio à **Aksyon Radyo Tacloban (DYVL)**.

Elle y traite des sujets sensibles dans le pays, notamment :

- des abus présumés de l'armée et de la police ;
- des violations des droits humains dans les régions rurales ;
- des tensions politiques liées à la sécurité intérieure.

Dans ce contexte, elle reçoit des menaces et des intimidations, mais continue à enquêter.

Arrestation et poursuites

Le 7 février 2020, la police et l'armée mènent une opération à son domicile. Elle est arrêtée et placée en détention provisoire. Elle est d'abord accusée de possession illégale d'armes à feu. En 2021, une deuxième accusation est ajoutée : **« financement du terrorisme »**.

Elle conteste les preuves présentées, affirmant qu'elles ont été fabriquées et que la perquisition s'est déroulée sans transparence, empêchant les personnes présentes de voir ce qui était réellement « découvert ».

Après plusieurs années de procédure, elle est finalement acquittée de l'accusation d'armes à feu, mais condamnée pour financement du terrorisme en janvier 2026 à une peine dont la durée sera comprise **entre 12 à 18 ans de prison**.

Les éléments utilisés contre elle reposent principalement sur des témoignages remis en cause, provenant de personnes liées à des dispositifs de protection militaire. Ce type de témoignages est aussi utilisé dans d'autres affaires similaires visant des civils accusés de liens avec des groupes armés.

Un climat de pression sur la presse

Son affaire s'inscrit dans un contexte plus large aux Philippines, où certains journalistes et militant·e·s sont accusé·e·s de liens avec des organisations armées sans preuves solides, simplement en raison de leurs enquêtes ou de leurs prises de position critiques. Ce mécanisme est souvent utilisé pour discréditer ou affaiblir les voix critiques.

Pour son entourage, Frenchie Mae Cumpio était consciente de ces risques. Elle continuait néanmoins à travailler sur des sujets sensibles, notamment les abus de pouvoir.

Son mentor résume son parcours comme celui d'une journaliste qui incarnait une forme d'espoir pour une presse indépendante, mais aussi comme un exemple de la fragilité de la liberté d'expression dans certaines régions du pays.

Pourquoi son cas est-il important ?

Sa situation illustre :

- la réduction de la liberté de la presse ;
- la volonté des autorités de faire taire, par tous les moyens (notamment le recours à de fausses accusations), les journalistes d'investigation qui travaillent sur des sujets d'intérêt public.

FICHE DE PERSONNALITÉ EN DANGER : ELAHEH MOHAMMADI



Nom : Elaheh Mohammadi

Nationalité : Iran 🇮🇷

Profession : Journaliste (rubriques société et politique)

Qui est-elle ?

La journaliste iranienne **Elaheh Mohammadi** a été arrêtée le 29 septembre 2022 en Iran. Son arrestation est directement liée à son travail sur les mouvements de protestation déclenchés après la mort de **Mahsa Amini**, une jeune femme kurde de 22 ans décédée en garde à vue après avoir été arrêtée pour « port de vêtements non conformes ».

Elaheh Mohammadi a été l'une des seules journalistes à s'être rendue à Saqqez, dans la région kurde du Kurdistan iranien, pour couvrir les funérailles de Mahsa Amini. Elle y a décrit une population en deuil, mais aussi déjà en colère. Son article publié dans le quotidien *Ham Mihan*, intitulé *« Une terre de chagrin »*, a immédiatement attiré l'attention des autorités. Quelques jours après cette publication, elle est arrêtée alors qu'elle se rend à un interrogatoire. Elle est ensuite transférée à la prison d'Evin, connue pour détenir un grand nombre de prisonnier·e·s politiques.

Le 22 octobre 2023, elle est **condamnée à 12 ans de prison**. Niloofar Hamedi, une autre journaliste iranienne (correspondante pour le quotidien *Shargh Daily*) est condamnée le même jour à 13 ans de prison. Toutes deux ont été condamnées simplement pour avoir fait leur métier de journaliste.

En janvier 2024, elles sont toutes les deux libérées sous caution, dans l'attente de leur procès en appel.

En février 2025, après un ultime aller-retour en prison, Elaheh Mohammadi bénéficie d'une **grâce présidentielle** (tout comme Niloofar Hamedi) et est **libérée**.

Si sa libération est une excellente nouvelle, sa grâce n'a **pas mis fin à la pression à son encontre**. En janvier 2026, le quotidien *Ham-Mihan,* pour lequel elle travaille a été suspendu par le Conseil de supervision de la presse en Iran. Le mois suivant, des agents de sécurité ont perquisitionné le domicile de Elaheh Mohammadi, saisi son matériel électronique et l'ont placée brièvement en garde à vue pour interrogatoire.

En mai 2026, la Fondation internationale des femmes dans les médias (IWMF) la distingue, avec sa sœur Elnaz, du **Prix du courage en journalisme**, aux côtés d'autres journalistes.

Procès, accusations et conditions de détention

Durant son procès, Elaheh Mohammadi a toujours nié les charges retenues à son encontre. Elle a notamment déclaré : « Je peux dire avec fierté que je n'ai jamais eu de liens avec des gouvernements étrangers et que ma loyauté va au peuple, car je me considère comme sa voix ».

À l'issue d'une **parodie de procès** que l'organisation Reporters sans frontières a qualifié de « farce judiciaire », Elaheh Mohammadi a été **accusée de « collaboration avec le gouvernement hostile des États-Unis »**, **de « complot et collusion en vue de commettre un crime contre la sécurité nationale » et de « propagande contre la République islamique »**.

Lors de sa détention, elle a notamment été placée à l'isolement durant 17 jours.

En prison, elle a continué à écrire, à lire et à réciter de la poésie.

Une affaire liée aux mobilisations « Femme, Vie, Liberté »

À l'annonce de sa condamnation en 2023, l'organisation Reporters sans frontières a déclaré : « elle a été punie pour l'exercice de son métier : celui d'assurer aux populations un droit à l'information ».

Son travail, avant son arrestation et sa condamnation, était directement lié au mouvement **« Femme, Vie, Liberté »**, né après la mort de Mahsa Amini en 2022. Ce mouvement a été l'un des plus importants mouvements de contestation en Iran depuis des années, porté en grande partie par des femmes et des jeunes.

Les articles d'Elaheh Mohammadi traitaient notamment :

- des mariages forcés de mineures ;
- des restrictions imposées aux femmes ;
- des violences et discriminations quotidiennes ;
- des débats politiques autour du contrôle des corps féminins.

Dans ce contexte, son travail journalistique a été perçu par les autorités comme une forme de contestation politique.

Une famille de journalistes ciblée

Le cas d'Elaheh ne peut pas être séparé de celui de sa sœur jumelle, **Elnaz Mohammadi**, également journaliste au sein du journal *Ham Mihan* (jusqu'à la suspension du journal).

Elnaz a couvert la répression contre les journalistes après la mort de Mahsa Amini. Elle a été arrêtée en février 2023 puis condamnée à **trois ans de prison avec sursis**. Elle a échappé à l'emprisonnement (car c'est une peine « avec sursis »), mais subit des restrictions importantes :

- interdiction de quitter le pays,
- interdiction de parler aux médias étrangers
- obligation de suivre des formations imposées par les autorités
- pression pour arrêter le journalisme.

Un contexte de répression de la presse en Iran

Le cas d'Elaheh Mohammadi s'inscrit dans un contexte plus large de forte répression de la presse en Iran, en particulier depuis les manifestations de 2022.

Un grand nombre de journalistes ont été :

- arrêté·e·s,
- interrogé·e·s,
- condamné·e·s à de lourdes peines,
- accusé·e·s de menacer la sécurité nationale.

Le simple fait de couvrir des manifestations ou des sujets liés aux droits des femmes peut entraîner des poursuites judiciaires.

Pourquoi son cas est-il important ?

Sa situation illustre :

- la réduction de la liberté de la presse ;
- la volonté des autorités de faire taire, par tous les moyens, les journalistes enquêtant sur le système répressif des autorités, notamment sur la mort de Mahsa Amini et sur le soulèvement « Femmes, vie et liberté ».

FICHE DE PERSONNALITÉ EN DANGER : GEORGIA FORT



Nom : Georgia Fort

Nationalité : États-Unis 🇺🇸

Profession : Journaliste

Qui est-elle ?

La journaliste **Georgia Fort** fait partie de plusieurs professionnel·le·s de l'information poursuivi·e·s pénalement après avoir couvert une manifestation organisée le 18 janvier 2026 dans une église du Minnesota, à Saint Paul aux États-Unis.

Cette manifestation avait lieu dans un contexte très tendu ; elle était liée aux opérations fédérales d'immigration menées dans la région de Minneapolis–Saint Paul, où des habitant·e·s protestaient contre une opération appelée **« Operation Metro Surge »**, qui avait mobilisé des milliers d'agents fédéraux de l'immigration et provoqué un climat de peur dans la population.

Ce qu'elle faisait sur place

Georgia Fort s'était rendue sur place avec d'autres journalistes pour **couvrir la manifestation**. Leur rôle était simplement de documenter ce qui se passait dans un lieu public :

- présence de manifestant·e·s ;
- discours et revendications ;
- intervention des autorités.

Elle agissait donc dans le cadre classique du journalisme de terrain, en filmant et en rapportant les faits.

Arrestation et poursuites

Quelques jours après les événements, plusieurs manifestant·e·s ont été arrêté·e·s, mais les autorités fédérales ont essayé également d'arrêter des journalistes présent·e·s sur place.

Dans un premier temps, les demandes de poursuites des journalistes ont été refusées à trois reprises par différents juges, qui ont estimé qu'il n'y avait pas de base suffisante pour les poursuivre.

Malgré cela, le ministère de la Justice a relancé la procédure via un grand jury. Cela a abouti à une **inculpation de Georgia Fort et d'autres journalistes** pour des accusations graves, dont des infractions assimilées à des crimes de haine. Elle a ensuite été arrêtée le 30 janvier 2026.

Un contexte de tensions politiques et médiatiques

Depuis 2025, plusieurs journalistes travaillant aux États-Unis ont été ciblé·e·s pour leurs reportages sur les actions du gouvernement fédéral.

Dans ce cas précis, les autorités sont accusées de :

- criminaliser le travail journalistique ;
- assimiler la couverture d'une manifestation à une infraction pénale ;
- créer un effet dissuasif sur la presse.

L'affaire s'inscrit dans un climat plus large lié aux politiques migratoires et aux opérations de contrôle de l'immigration, qui ont provoqué de fortes tensions dans plusieurs villes américaines.

Pourquoi son cas est-il important ?

Depuis janvier 2025, les médias et les journalistes ont été pris pour cibles à plusieurs reprises pour avoir communiqué sur des actions du gouvernement de Donald Trump. Ces poursuites visent à intimider et faire taire les journalistes.

Georgia Fort **n'a fait que couvrir un événement public** or :

- le journalisme n'est pas un crime ;
- documenter une manifestation est un droit protégé ;
- poursuivre des journalistes crée un effet de peur et d'autocensure.

FICHE DE PERSONNALITÉ EN DANGER : OMAR RADI



Nom : Omar Radi

Nationalité : Maroc 🇲🇦

Profession : Journaliste d'investigation

Qui est-il ?

Omar Radi est un journaliste marocain connu pour ses **enquêtes sur les liens entre le pouvoir politique et les milieux économiques au Maroc**. Il s'intéresse particulièrement à des sujets sensibles comme la **corruption**, l'**accaparement des terres** ou les **inégalités économiques**.

Ses enquêtes lui ont valu de fortes pressions de la part des autorités. Il dit avoir été plusieurs fois convoqué, arrêté et surveillé en raison de son travail. Il affirme aussi avoir été victime d'une tentative d'assassinat et d'une surveillance numérique, notamment via le logiciel espion **Pegasus**, utilisé pour infiltrer les téléphones de journalistes et militants.

Arrestation et condamnation

Lors de son arrestation la plus importante, Omar Radi travaillait sur une enquête concernant l'**accaparement de terres agricoles par l'État**. Il expliquait notamment comment des terres étaient expropriées à bas prix sous prétexte « d'utilité publique », puis revendues beaucoup plus cher à des entreprises privées pour des projets immobiliers ou touristiques.

En juillet 2021, il est condamné à **six ans de prison** pour des accusations de viol et d'espionnage. Il conteste ces accusations et dénonce un procès politique visant à le réduire au silence en raison de son travail journalistique.

Une stratégie plus large contre les journalistes

Selon lui, son cas ne serait pas isolé. Il décrit une stratégie plus large des autorités marocaines pour affaiblir la presse indépendante :

- utilisation de la justice pour poursuivre les journalistes critiques ;
- campagnes de dénigrement sur les réseaux sociaux ;
- pression sur les médias pour suivre une ligne officielle ;
- accusation d'espionnage dès qu'un journaliste reçoit des financements étrangers.

Dans ce système, les journalistes critiques peuvent être présentés comme des menaces pour la sécurité nationale ou comme des ennemis du pays.

Une affaire suivie à l'international

Son arrestation et sa condamnation ont suscité de nombreuses réactions à l'international. Plusieurs organisations de défense des droits humains et de la liberté de la presse ont dénoncé un procès inéquitable et une instrumentalisation de la justice.

Cette mobilisation, notamment à travers la pétition d'Amnesty International, a permis une grande mobilisation et sa libération.

Libération

Omar Radi a finalement été **libéré par grâce royale le 29 juillet 2024** après environ trois ans de détention. Il explique que cette libération n'est pas une décision judiciaire normale, mais une grâce exceptionnelle, seule voie possible dans le système marocain pour sortir de prison dans ce type d'affaires.

Situation de la presse au Maroc

Il décrit aujourd'hui une situation très difficile pour le journalisme indépendant :

- forte dépendance des médias au pouvoir politique
- contrôle indirect de l'information,
- difficulté d'exercer sans autorisation officielle,
- pression sociale et politique sur les journalistes critiques

Selon lui, la liberté de la presse est fortement réduite et les journalistes indépendant·e·s ont de plus en plus de mal à travailler librement.

Pourquoi son cas est-il important ?

Sa situation illustre la réduction de la liberté de la presse et la volonté des autorités de faire taire, par tous les moyens, les journalistes enquêtant sur des affaires de corruption impliquant l'État.

FICHE DE PERSONNALITÉ EN DANGER : ALEXANDRA SKOTCHILENKO



Nom : Alexandra Skotchilenko

Nationalité : Russe 🇷🇺

Profession : Artiste / militante / autrice

Qui est-elle ?

Alexandra Skotchilenko est une artiste russe qui s'est fait connaître après avoir pris position contre la guerre en Ukraine. Dans un contexte où la liberté d'expression est fortement restreinte en Russie, elle choisit d'exprimer son opposition de manière symbolique et non violente.

Le 31 mars 2022, dans un supermarché de Saint-Pétersbourg, elle **remplace des étiquettes de prix par de petits messages dénonçant la guerre en Ukraine**. Ces messages évoquent notamment des bombardements ayant touché des civils et rappellent les conséquences concrètes du conflit. L'objectif est de contourner la censure et de faire circuler une information que les autorités russes cherchent à contrôler.

Arrestation et condamnation

Quelques jours plus tard, elle est arrêtée à son domicile le 11 avril 2022.

Les autorités l'accusent d'avoir diffusé de « fausses informations » sur l'armée russe. Cette accusation s'appuie sur une loi adoptée juste après le début de la guerre en Ukraine, qui rend illégal le fait de publier des informations contredisant la version officielle du gouvernement.

En novembre 2023, elle est condamnée à **sept ans de prison**.

Son procès est largement dénoncé par des observateurs internationaux comme un exemple de criminalisation de la liberté d'expression, car elle est poursuivie pour une action symbolique et non violente liée à ses opinions sur la guerre.

Une loi utilisée pour réduire le silence critique

Son cas s'inscrit dans un contexte spécial en Russie :

- les critiques de la guerre sont assimilées à de la « désinformation » ;
- les médias indépendants sont fortement restreints ou fermés ;
- les citoyen·e·s peuvent être poursuivi·e·s pour des propos publics ou des publications en ligne ;
- la peur de la sanction pousse beaucoup de personnes à l'autocensure.

Dans ce climat, même une forme de protestation artistique peut être traitée comme un crime grave.

Libération

Après plus de deux ans de détention, Alexandra Skotchilenko est libérée en **août 2024** dans le cadre d'un échange de prisonnier·e·s entre la Russie et plusieurs pays occidentaux. Elle est **graciée** avec d'autres personnes détenues pour des raisons politiques ou liées à leurs prises de position contre la guerre. Depuis, elle a réussi à fuir le pays et a trouvé refuge en Europe.

Situation de la liberté d'expression en Russie

- Durcissement massif des lois sur l'information
- Répression des voix critiques et indépendantes
- Criminalisation de certaines formes de protestation
- Pression constante sur les journalistes, artistes et militant·e·s

Pourquoi son cas est-il important ?

Sa situation démontre qu'il existe de multiples manières de participer à la diffusion d'informations d'intérêt public. Par son geste, Alexandra a contribué à informer le public sur la guerre en Ukraine. Elle a trouvé un moyen original de résister face à la censure imposée par les autorités russes, mais elle a ensuite été condamnée pour ce geste.

Les autorités russes utilisent, quant à elles, l'argument de la « désinformation » pour censurer des journalistes ou des personnes qui s'expriment sur la guerre en Russie en les poursuivant au motif qu'ils et elles diffusent de « fausses nouvelles ». Il s'agit d'une véritable censure de guerre qui contribue en réalité à désinformer la population russe sur la réalité de la guerre en Ukraine.

FICHE DE PERSONNALITÉ EN DANGER : MARIA PONOMARENKO



Nom : Maria Ponomarenko

Nationalité : Russe 🇷🇺

Profession : Journaliste / militante anti-guerre

Qui est-elle ?

Maria Ponomarenko est une journaliste russe pour le média en ligne RusNews et militante russe. Avant son arrestation, elle dirigeait une chaîne Telegram intitulée « Pas de censure ». Elle s'est exprimée publiquement contre la guerre menée par la Russie en Ukraine, notamment après l'invasion de grande ampleur lancée en février 2022.

Elle s'est fait connaître pour avoir dénoncé, sur les réseaux sociaux, des événements liés à la guerre, comme le bombardement du théâtre de Marioupol, où des civils s'étaient réfugiés. Dans ses publications, elle exprime son indignation face aux victimes civiles et critique directement les actions de l'armée russe.

Arrestation et première condamnation

En raison de ces prises de position, elle est arrêtée en mars 2022 et condamnée en février 2023 à **six ans de prison** et une interdiction d'exercer son métier de journaliste pendant cinq ans après sa libération.

Les autorités l'accusent d'avoir diffusé de « fausses informations » sur l'armée russe. Cette accusation repose sur une loi adoptée après le début de la guerre, qui permet de sanctionner très lourdement toute information contredisant la version officielle de l'État.

Pour les autorités, ses publications sont présentées comme une infraction pénale. Pour elle et ses soutiens, il s'agit simplement de journalisme et d'expression d'opinion sur la guerre.

Conditions de détention et nouvelles poursuites

Maria Ponomarenko est détenue dans une colonie pénitentiaire en Russie. Pendant sa détention, elle affirme avoir subi des conditions difficiles :

- placement répété en cellule d'isolement,
- restrictions et privations sévères,
- accès limité à des soins médicaux adaptés,
- détérioration de sa santé physique et mentale.

En 2023, une nouvelle procédure est ouverte contre elle. Elle est accusée d'avoir agressé des gardiens en prison, ce qu'elle conteste. Cette nouvelle affaire entraîne une prolongation de sa peine en 2025, ajoutant près de deux années supplémentaires à son incarcération.

Une répression plus large contre les voix anti-guerre

Son cas s'inscrit dans un contexte plus large en Russie :

- lois criminalisant les critiques de la guerre en Ukraine ;
- poursuites contre journalistes, militants et citoyens ordinaires ;
- utilisation fréquente d'accusations pénales pour prolonger les peines ;
- conditions de détention utilisées comme moyen de pression.

Dans ce système, critiquer la guerre peut suffire à entraîner une condamnation lourde et durable.

Situation actuelle

Maria Ponomarenko reste en détention et sa peine a été prolongée. Elle fait partie des nombreuses personnes emprisonnées en Russie pour avoir dénoncé la guerre ou contesté la version officielle des autorités.

Pourquoi son cas est-il important ?

Exprimer son opinion sur les réseaux sociaux sur un bombardement ciblant la population civile ne devrait pas être criminalisé.

Les autorités russes utilisent l'argument de la « désinformation » pour censurer des journalistes ou des personnes qui s'expriment sur la guerre en Russie en les poursuivant au motif qu'ils et elles diffusent de « fausses nouvelles ». Il s'agit d'une véritable censure de guerre qui contribue en réalité à désinformer la population russe sur la réalité de la guerre en Ukraine.

FICHE DE PERSONNALITÉ EN DANGER : SALMA AL SHEHAB



Nom : Salma al Shehab

Nationalité : Saoudienne 🇸🇦

Profession : Doctorante / militante pour les droits des femmes

Qui est-elle ?

Salma al Shehab est une doctorante et mère de deux enfants qui vivait au Royaume-Uni avant son arrestation. Elle s'est retrouvée dans une affaire très médiatisée après avoir publié et partagé sur les réseaux sociaux des messages en faveur des droits des femmes en Arabie saoudite.

Elle relayait des tweets de militantes et soutenait publiquement des réformes en faveur des droits des femmes dans le pays. Dans un contexte où l'expression en ligne est fortement surveillée, ces messages ont été considérés par les autorités saoudiennes comme une menace.

Arrestation et condamnation extrêmement lourde

Alors qu'elle est de passage en Arabie saoudite pour des vacances et voir ses proches, elle est arrêtée le 15 janvier 2021.

Les autorités saoudiennes l'accusent de « troubler l'ordre public » et de « porter atteinte à la sécurité de l'État », en lien avec ses activités sur les réseaux sociaux.

Ce qui suit montre la sévérité du système judiciaire dans ce type d'affaires :

- en 2022, elle est condamnée à 6 ans de prison
- en appel, sa peine est portée à 34 ans,

- puis réduite à 27 ans
- et finalement ramenée à 4 ans de prison en 2024

Elle passe également près de 300 jours à l'isolement et affirme ne pas avoir eu accès correctement à une défense juridique.

Une répression plus large des voix en ligne

Son cas n'est pas isolé. En Arabie saoudite, plusieurs personnes ont été condamnées pour des publications sur les réseaux sociaux :

- des militantes des droits des femmes ;
- des utilisateurs accusés de « critique de l'État » ;
- des personnes ayant simplement partagé des opinions politiques.

Les autorités saoudiennes utilisent souvent des lois liées au terrorisme ou à la sécurité nationale pour sanctionner des publications en ligne.

Libération

Après avoir purgé sa peine réduite, Salma al Shehab est libérée en décembre 2024.

Elle sort de prison après plus de quatre ans de détention, marqués par des peines successives très lourdes et une incertitude juridique tout au long de la procédure.

Pourquoi son cas est-il important ?

Son histoire met en lumière une réalité plus large en Arabie saoudite :

- contrôle strict des réseaux sociaux ;
- criminalisation des opinions critiques ;
- usage élargi des accusations de terrorisme ;
- pression constante sur les militantes pour les droits des femmes.

Même si elle est aujourd'hui libre, son cas reste représentatif des risques encourus pour de simples prises de parole en ligne.